

Encore un vol de lance-roquettes et de munitions dans les sites militaires qui bordent l'Etang de Berre

écrit par Claude t.a.l | 1 juillet 2017

□ Journées portes ouvertes et libre service dans des sites militaires qui bordent l' Etang de Berre . (Miramas et Istres)

– Miramas , juin 2017 : » Incroyable histoire de vol de lance-roquettes et de munitions militaires sur les voies de chemin de fer. » ... » Quatre lance-roquettes antichars et quatre caisses d'obus dits flèches, qui sont conçus pour pénétrer les blindages, ont été volés. »

Un pilleur de train a mis la main sur quatre lance-roquettes antichars dans un convoi de fret. Les armes ont pu être retrouvées avant d'être vendues.

Incroyable histoire de vol de lance-roquettes et de munitions militaires sur les voies de chemin de fer. Un jeune homme de 23 ans a été mis en examen, ce vendredi, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), pour vol aggravé, détention et transport d'armes de guerre.

L'affaire commence dimanche, lorsqu'un train de marchandise ordinaire part de Miramas (Bouches-du-Rhône), commune connue pour accueillir l'établissement militaire principal des munitions de Provence. Il doit se rendre de Brienne-le-Château (Aube), où se trouvent une base aérienne et un arsenal. Sur le parcours, les agents de la Suge (la surveillance générale de la SNCF) se rendent compte qu'un des wagons contenant de l'armement militaire a été ouvert, car les scellés en plombs ont été brisés. Quatre lance-roquettes antichars et quatre caisses d'obus dits flèches, qui sont conçus pour pénétrer les blindages, ont été volés.

Un pilleur de trains qui observait les convois

Selon toute vraisemblance, le ou les malfaiteurs ont profité des arrêts fréquents du train de marchandise pour s'emparer de cette cargaison ultrasensible. «L'armée utilise des trains tout à fait ordinaires pour faire circuler ses armes d'un point à un autre, souligne une source proche de l'affaire. C'est d'ailleurs un problème de sécurité majeur que de telles armes soient finalement à la portée de n'importe quel malfaiteur un peu astucieux.» Les gendarmes de la section de recherches de Marseille se chargent d'identifier et de retrouver ce pilleur de fret. Les militaires parviennent vite, grâce à des investigations techniques, à identifier le voleur alors qu'il met en vente son butin.

Mercredi, à 3 heures du matin, les enquêteurs, épaulés par le GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), pénètrent en force dans une maison de Miramas. Ils interpellent un suspect et retrouvent, dans le logement, les armes et les munitions volées. Le jeune suspect est placé en garde à vue à Marseille et passe aux aveux sous le feu des questions des enquêteurs. «Il s'agit d'un pilleur de trains, un peu spécialisé, qui a observé avec attention le rythme des convois de marchandise, précise la même source. Mais, jusqu'à présent, il s'était plutôt concentré sur le vol et la revente de matériel hi-fi.»

Une enquête de commandement

«Cet incident a conduit la ministre des Armées à ordonner une enquête de commandement qui devra revoir les conditions de transport de munitions par voie ferrée et proposer des mesures, susceptibles d'être mises en oeuvre avec la SNCF, pour en renforcer la sécurisation», souligne-t-on samedi au cabinet de Florence Parly.

Cette affaire n'est pas sans rappeler un autre vol d'explosif, survenu, dans la nuit du 6 au 7 juillet 2015, à la base militaire de Miramas. Un ou plusieurs voleurs avaient réussi à s'introduire dans un dépôt de munitions et s'étaient emparé de 150 détonateurs, de grenades et de pains de plastic. Sous pression, l'ancien ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, avait estimé que cette histoire était un «cocktail de responsabilité individuelle et d'une organisation collective largement perfectible». Un audit avait pointé déjà plusieurs dysfonctionnements. Ce vol n'a toujours pas été élucidé par les gendarmes qui ont réalisé des centaines d'auditions pour tenter d'identifier les auteurs.

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/quand-l-armee-se-fait-voler-des-lance-roquette-s-01-07-2017-7102458.php>

« Cet **incident a** conduit le ministre des Armées à ordonner une enquête de commandement » (Figaro)

Rappel :

- Miramas , juillet 2015 : vol d'explosifs, de détonateurs et de grenades
- Istres, septembre 2016 : vol d'armes de poing et de fusil d'assaut
- Istres, février 2017 : vol d'un porte char et d'un tractopelle

Bref, vols à répétition dans les sites les mieux surveillés de France, paraît-il, Miramar et Istres (ça promet)

<http://resistancerepublicaine.com/2017/01/24/la-7eme-compagnie-le-retour-un-camion-militaire-a-disparu-corps-et-biens-a-istres/>

<http://www.laprovence.com/article/faits-divers-justice/4133070/les-dessous-dun-incroyable-vol-darmes-militaires.html>

Dernière minute (info exclusive RR) :

» L'enquête de commandement » aurait été confiée au chef Chaudard, de la 7ème compagnie.

Question subsidiaire : lequel de nos ennemis est entré en

possession des lance-roquettes disparus, du porte-char, du tracto-pelle, des explosifs, des détonateurs, des fusils d'assaut, des armes de poing et des munitions et grenades qui ont disparu en quelques mois ?

Qui ? Pour quel usage ? Quand ?

Mais le procureur accepterait les plaintes du CCIF contre les Français qui s'inquièteraient du terrorisme...